PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

DREAL Hauts-de-France
Secrétariat Général -Pilotage Qualité – écoresponsabilité
Affaire suivie par : Solange MLAPA
03 22 82 25 20 / 03 20 40 54 91
mqedrealhdf@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 17 janvier 2025

Politique qualité – écoresponsabilité 2025 de la DREAL Hauts-de-France

Faire prospérer la dynamique de notre démarche qualité est l'objectif dans lequel nous devons inscrire nos actions.

Cet objectif doit être pratique et réaliste pour être facilement incorporé à notre quotidien de travail, intégré par tous et utile à la réalisation de nos missions. Il doit s'inscrire dans un principe général d'amélioration continue, source de progrès pour nos processus de travail et orienté vers l'efficience de nos politiques publiques ;

Dans cette perspective, le caractère transversal de nos modes de travail, mis en avant en 2024 dans notre politique qualité, doit être renforcé et formalisé.

Même en l'absence de certification formelle, l'ensemble des outils des normes ISO sont à notre disposition pour accomplir cette mission de pilotage : l'écoute des agents, des usagers et bénéficiaires de l'action publique, les audits, le suivi des plans d'actions dans chaque service et le travail permanent pour rechercher la cohérence optimale de nos indicateurs au regard des objectifs fixés et des ressources qui nous sont allouées.

Cette démarche qualité doit pleinement contribuer à l'objectif de notre projet de service « *faire DREAL en 2025* » pour conforter une image positive de la DREAL, renforcer nos savoir-faire, intégrer les outils émergents pour faire face aux défis d'aujourd'hui.

Pour cela, la stratégie de la démarche qualité – écoresponsabilité sera orientée principalement vers :

- la pleine mise en œuvre des processus transversaux de maîtrise des risques et de recherche d'efficience de la dépense publique à ces différentes étapes (programmation, instruction, paiement) ;
- une communication efficace vers l'externe dans le cadre du dispositif « Services Publics écoresponsables » et « services publics + » ;
- la poursuite de la formation de tous les agents DREAL aux enjeux de la transition écologique ;
- le déploiement du contrôle interne financier conformément à la feuille de route ministérielle de la politique de conformité financière.

Je continue d'assurer l'ambition de cette démarche et en confie le pilotage stratégique à la directrice adjointe référente. Je compte sur la force du collectif de la DREAL et sur la mobilisation de tous les encadrants pour continuer à faire progresser notre système de management de la qualité et notre engagement pour l'éco-responsabilité.

Julien LABIT